

ÉDITORIAL

Nous étions à STUDEO le mercredi 25 avril à la session sur "l'introduction des nouveaux outils dans le système éducatif" (voir par ailleurs la rubrique "INFORMATIONS GÉNÉRALES").

Robert CHAPUIS, Secrétaire d'Etat, avait annoncé le 12 octobre 1989, lors de la présentation du rapport de Monique GRANDBASTIEN et confirmé lors de l'inauguration de l'exposition itinérante de l'UGAP, une série de décisions concernant une nouvelle impulsion à donner au déploiement de l'informatique pédagogique dans le système éducatif.

Celles-ci seraient prises après consultation des différents acteurs et partenaires ; c'est ainsi que nous avons été reçus, le 21 mars, par le Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat.

Le Bureau national du 3 mai a décidé de publier intégralement le discours de R. CHAPUIS (cf. rubrique "DOCUMENTS") prononcé en conclusion de la session du 25 avril en présence notamment de Messieurs A. LEGRAND, Directeur des Lycées et Collèges, C. PAIR, Recteur de l'Académie de Lille (Président de séance), H. DIEUZEIDE, Inspecteur Général, A. GILLETTE, Président de l'UGAP et Monique GRANDBASTIEN.

Malgré quelques réserves (place insuffisante faite au service public en matière de création de logiciels répondant aux besoins réels des enseignants, non prise en compte de la nécessité d'une structure de pilotage nationale indispensable, à nos yeux, dans un domaine aussi fragile nécessitant une politique cohérente se développant dans la continuité) ce discours traduit une analyse lucide de la situation actuelle et présente un certain nombre d'orientations correspondant aux propositions de l'EPI.

Depuis bien longtemps nous avons dit et écrit que les NTE doivent être intégrées dans les démarches des enseignants et non "plaquées" sur un contexte pédagogique inchangé ; qu'un tel changement ne pourra résulter que d'une volonté politique au plus haut niveau et d'une coopération de tous les acteurs concernés (concertation) ; que le point crucial est la formation des enseignants... etc.

De nombreuses grandes questions nécessitent encore un large débat : il en est ainsi de l'apport possible des NTE à la réalisation de l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Un colloque, fut-il national, bien que nécessaire n'est pas à la mesure de la complexité du problème. Une structure permanente de réflexion (cf. proposition EPI n°3 ; bulletin 54) est indispensable.

Le Bureau E.P.I. considère le discours de M. Robert CHAPUIS comme un élément positif de nature à contribuer à la relance de l'informatique pédagogique ; il prend acte et attend les manifestations tangibles de cette volonté politique exprimée au niveau national.

Jacques BAUDÉ
Jacques LUCY